

Proposition d'action SEPIA – 1^{ère} Demande	
Proposition d' :	Innovation
Type d'action :	Disciplinaire
Structure (école, établissement) ou Corps d'inspection	
Nom de la structure ou de l'inspecteur :	Collège G.Nadaud Wattrelos
UAI (mention obligatoire)	0593242d
Adresse :	1 rue du syndicat 59150 Wattrelos
Téléphone :	03 20 75 85 92
Adresse électronique :	ce.0593242d@ac-lille.fr
Le porteur du projet	
Nom et Prénom :	Gaëlle Szymczak
Statut :	Principal Adjoint
Adresse mail académique :	gaelle.szymczak@ac-lille.fr
Le projet	
Titre :	réussite et valorisation de l'élève : évaluer autrement
Résumé du projet :	<p>>L'évaluation actuelle est beaucoup plus sommative que formative. Elle ne prend pas en compte les progrès de l'élève. Nous nous proposons de questionner l'évaluation : qu'est-ce qu'une note ? Qu'est-ce qu'une moyenne ? Que noter ? Quand noter ? Quelle note (sur 20, 1 à 6) et quelle place lui accorder...</p> <p>>Nous proposons d'augmenter la part de l'évaluation formative pour que l'élève devienne acteur de sa progression et que l'enseignant « note » quand l'élève est prêt à partir de l'ensemble des compétences travaillées et évaluées, en priorité.</p> <p>>Nous mettrons moins de notes mais nous les garderons pour assurer une bonne transition avec l'année de 5ème</p>
Date de début du projet :	Rentrée scolaire 2015
Détails du projet	
Constat à l'origine de l'action :	<p>> Les élèves ne progressent pas au même rythme. Il faut différencier les apprentissages et les évaluations.</p> <p>> La note en elle-même ne permet pas à l'élève de comprendre ses difficultés et d'y remédier. Il faut développer l'évaluation formative et parler plus souvent de compétences.</p> <p>> En primaire les enseignants sont habitués à noter les progrès. Pas en secondaire (sauf en EPS)</p> <p>> Les professeurs de 6^{ème} procèdent en ce moment à une double évaluation (chiffrée pour le bulletin et par</p>

	<p>compétences pour le socle commun).</p> <p>> Lors de la consultation sur le nouveau socle commun est apparu le besoin d'évaluer autrement. Après consultation via le conseil pédagogique, certains enseignants se sont montrés favorables à l'expérience.</p>
Objectifs visés :	<p>> Continuité école/collège : anticiper l'arrivée de la 6ème dans le cycle 3</p> <p>> Anticiper la réforme du collège</p> <p>> Anticiper les besoins selon les projets</p> <p>> Mieux prendre en compte les apprentissages et les progrès et donc renforcer la motivation. Travailler la différenciation. (cf contrat d'objectifs et projet d'établissement)</p> <p>> Individualiser davantage l'enseignement et mieux cibler la remédiation pour une meilleure réussite des élèves</p>
Description concrète de l'action (programme pédagogique, modalités de mise en œuvre) :	<p>> Trois classes de 6^{ème} (2 ordinaires + la sixième Segpa) vont être impliquées dans l'expérience.</p> <p>> Des alignements seront possibles pour permettre une pédagogie par projets/objectifs plus souple et permettre à l'élève de passer d'un groupe à l'autre selon la/les difficulté(s) ciblée(s) et en fonction des progrès constatés.</p> <p>> Nous allons profiter du développement de l'accompagnement personnalisé.</p> <p>> Les professeurs échangeront lors des heures de concertation.</p> <p>> Un tutorat inter-élèves valorisant sera mis en place.</p>
Calendrier, durée :	Si l'expérimentation 2015/2016 est concluante nous souhaiterions étendre le principe à toutes nos 6èmes en 2016/2017
Public ciblé (niveau d'enseignement, effectif précis par niveau...) :	2 classes de 6 ^{ème} ordinaires (maximum 25 par classes en Rep) et les élèves de 6 ^{ème} Segpa (15 environ)
Nombre d'enseignants impliqués par disciplines :	2 professeurs de collège en maths, français, histoire géographie, anglais et EPS. 1 professeur des écoles qui enseigne en Segpa
Nombre de personnels, autres que les enseignants, impliqués par fonctions :	Le principal adjoint et le directeur de Segpa
Les parents sont-ils impliqués dans le projet ?	<p>Les représentants des élèves seront informés de l'expérience dès le dernier conseil d'administration de l'année scolaire 2014-2015.</p> <p>Nous informerons les familles des élèves concerné lors de la réunion de rentrée et ils seront régulièrement consultés.</p>
Si oui, sous quelle forme?	> Réunion en début d'année, bilans lors des réunions parents professeurs et bilan en fin d'année.

	>Questionnaires de satisfaction
Partenariat et contenu du partenariat :	écoles (dimension pédagogique, projets, échanges) IPR
En quoi le projet est-il innovant :	Le projet anticipe l'arrivée de la 6 ^{ème} dans le cycle 3 et la réforme du collège. Les élèves pourront cibler leurs difficultés, les connaître, les reconnaître et ainsi mieux les travailler. Ils deviennent donc pleinement acteurs de leur progression. Les progrès vont être évalués. Les compétences ouvrent une évaluation en termes de « je suis capable de ... » valorisante. C'est aussi un travail sur l'estime de soi.
Evaluation du projet	
Indicateurs retenus :	Validation du nouveau socle commun
Effets envisagés pour les élèves :	Plus grande motivation pour les apprentissages. (meilleure participation, moins de copies blanches, moins d'absences) Plus grande prise en compte des progrès mais aussi des besoins, meilleure maîtrise des difficultés Réal constat de ses compétences Revalorisation des efforts
Effets envisagés sur les pratiques enseignantes :	Développer encore le travail en équipe. Anticiper les difficultés. Mieux cibler les activités de remédiation. Mettre en place une vraie pédagogie différenciée Fédérer les équipes Créer un échange solide et une continuité avec les écoles dans les pratiques didactiques et pédagogiques
Effets envisagés sur le rayonnement de l'école ou de l'établissement :	Un collège avant-gardiste ! Etablir une vraie circulation/continuité entre l'école et le collège, rassurante pour les familles et les élèves
Modalités de suivi du projet (auto-évaluation, évaluation interne, évaluation externe, concertation, bilan d'étape...)	Temps d'échanges et de concertation entre les différents enseignants prévus dans l'emploi du temps Bilan entre les professeurs lors des concertations. Réunion familles professeurs à mi trimestre et en fin de trimestre. Questionnaire de satisfaction auprès des familles.
Plus-value de l'action :	Une meilleure réussite de tous nos élèves. (cf contrat d'objectifs)

Accompagnement	
Le chef d'établissement ou le Directeur/la Directrice d'école	
Nom et Prénom :	M. Dupuich, principal du collège
Avis circonstancié :	Avis très favorable : ce projet répond aux besoins de l'établissement.
L'inspecteur référent et/ou contacté et impliqué dans le projet	
Nom et Prénom :	Mme Malabre, IPR Histoire Géographie
Avis de l'inspecteur :	Avis très favorable. Le projet a été pensé et construit sur le long terme, il est porté par une équipe d'enseignants qui réfléchissent de façon pertinente sur leurs pratiques professionnelles et mettent en place une pédagogie active. L'entrée par l'évaluation formative doit permettre de requestionner les procédures et les processus d'apprentissage des élèves et de mieux investir leur accompagnement pédagogique, au cœur des enseignements disciplinaires comme dans le dispositif d'accompagnement personnalisé. Sont envisagées de nouvelles modalités d'enseignement à travers la mise en place de groupes de compétences et la circulation des élèves comme des professeurs au sein de ces groupes. Cette expérience doit capitaliser les formations qu'ont suivies les enseignants dans l'établissement (FIL sur la différenciation pédagogique notamment). Elle permettra une nouvelle avancée avant la mise en œuvre de la Réforme du collège et fournira un objet de travail pour le Conseil Ecole-Collège.
Moyens	
Quels sont les moyens engagés par l'établissement ?	Uniquement des questions d'EDT.
Quels sont les moyens demandés au Sépia ?	Des HSE pour permettre une concertation par semaine entre les professeurs d'une même discipline / du projet.
Quels sont les besoins en formation des personnels ?	Formation sur l'évaluation sous forme d'atelier d'analyse de pratique réflexive.
Documents associés	
N'hésitez pas à joindre tout document permettant de préciser le projet.	
Dépôt de la demande	
Date de dépôt :	Le 11 mai 2015